



**PRÉFÈTE
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun
Départemental d'Ille-et-Vilaine**

Service des Ressources Humaines
Pôle Formation Concours

Avis de recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2026 pour la région Bretagne

Le Secrétariat Général Commun Départemental d'Ille-et-Vilaine organise un recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de l'Intérieur et de l'Outre-Mer dans le cadre du plan de charge rectificatif 2026.

Le nombre de poste est de **deux** périmètres SGAMI OUEST à Rennes :

- 1 poste de gestionnaire de paie – filière administrative et technique – Pôle PESE,
- 1 poste de gestionnaire des ressources humaines – Bureau des personnels administratifs, techniques et scientifiques,

Conditions à remplir :

- sans condition de diplôme ou de limite d'âge,
- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- jouir de ses droits civiques (pour les Européens, dans l'État dont ils sont ressortissants)
- ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions d'agents publics,
- se trouver en position régulière au regard du Code du service national (pour les Européens, dans l'État dont ils sont ressortissants)
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Calendrier prévisionnel :

Ouverture des inscriptions : le lundi 5 octobre 2026

Date limite de retrait du formulaire d'inscription : le jeudi 5 novembre 2026

- **par téléchargement** sur le site internet des services de l'État en préfecture de région Bretagne : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-humaines-et-action-sociale/Avis-de-recrutement>
- **par voie postale**, en joignant une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre de 100 g et libellée aux nom et adresse du candidat au SGCD 35 – Service des ressources humaines/Pôle Formation Concours (RSC) – 81 Boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cedex 9,

Date de clôture des inscriptions : le jeudi 5 novembre 2026

Dossier d'inscription complet à transmettre, soit :

- **par voie électronique** à privilégier, sur la boîte fonctionnelle suivante : sgc-concours@ille-et-vilaine.gouv.fr
- **par voie postale**, à l'adresse ci-dessus, le cachet de la poste faisant foi. Le candidat joindra une enveloppe timbrée au tarif en vigueur à ses nom et adresse.

Pré-sélection sur dossier : le 12 novembre 2026

Entretien avec commission de sélection : le 30 novembre et 1^{er} décembre 2026

Prise de fonctions : En décembre 2026

Pièces à fournir :

- le formulaire d'inscription correctement rempli, daté et signé (uniquement pour inscription par voie postale)
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- une lettre de motivation,
- une copie d'une pièce d'identité (photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport)
- une enveloppe libellée aux nom et adresse du candidat affranchie au tarif simple pour l'envoi de l'accusé de réception (uniquement pour inscription par voie postale)

Tout dossier incomplet, mal renseigné ou transmis hors délai sera rejeté

Modalités d'organisation du recrutement :

1 - Les dossiers de candidature seront examinés par une commission de pré-sélection, composée d'au moins trois membres, dont un au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celle ou ceux dans lesquels les emplois sont à pourvoir.

2 - Seuls les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés en phase 1 seront convoqués à un entretien de vingt minutes avec la commission de sélection.

Les candidats retenus seront recrutés en qualité d'adjoints administratifs stagiaires et devront effectuer une année de stage dans leur service d'affectation. À l'issue de cette période, ils auront vocation à être titularisés dans le corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

* * * * *

Pour toutes informations complémentaires, se reporter au guide d'inscription.

Contact : sgc-concours@ille-et-vilaine.gouv.fr